

## Comment utiliser ViaTrajectoire

### 1/ Je me connecte à ViaTrajectoire

Je tape **viatrajectoire.fr** dans la barre d'adresse de mon navigateur. Je clique sur le bouton **Espace particulier** sur la page d'accueil.

- consulter l'annuaire des maisons de retraite,
- rechercher des établissements correspondant à mes critères,
- créer mon dossier d'inscription.

### 2/ Je remplis mon dossier

Tout d'abord, je complète les civilités et renseigne un mot de passe. Mon numéro de dossier me sera envoyé par courriel. Il me sera demandé pour compléter le dossier d'admission et me donnera un accès simplifié lors de mes visites ultérieures. Je renseigne ensuite les informations administratives demandées.

### 3/ J'informe mon médecin traitant de ma demande

Je déclare alors mon médecin traitant dans mon dossier et je l'informe de ma démarche afin qu'il complète le volet médical obligatoire.

### 4/ Je sélectionne les établissements et suis mes demandes en temps réel

Je choisis les établissements à l'aide du moteur de recherche et j'envoie ma demande à ceux de mon choix. À tout moment, je peux compléter ou modifier mon dossier, sélectionner de nouveaux établissements et même annuler une demande.

Je me connecte pour consulter les réponses des établissements dans mon espace personnel.

## Pourquoi utiliser ViaTrajectoire

✓ Un dossier d'admission unique, en ligne, accepté par tous les EHPAD, EHPA et USLD. HT et AJ

✓ Un moteur de recherche multicritère : proximité géographique, budget, type d'hébergement et de soins

✓ Un service public gratuit, confidentiel et sécurisé, accessible à votre médecin traitant

## VIATRAJECTOIRE.FR

Viatrajectoire est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, l'Agence régionale de Santé Pays de la Loire et le Conseil départemental de la Sarthe.



Pour toute information : [www.esante-paysdelaloire.fr/fr/services/viatrajectoire](http://www.esante-paysdelaloire.fr/fr/services/viatrajectoire)



# TROUVER *ma* MAISON DE RETRAITE...



Rien de plus facile avec

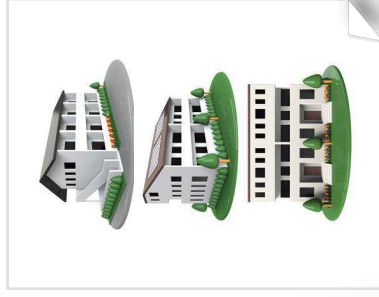


# Faire ma démarche en ligne c'est simple et facile :

Je souhaite  
rentrer en  
maison de  
retraite...

1

Je peux consulter l'annuaire  
des établissements, faire des  
tris par critères (proximité  
géographique, budget, type  
d'hébergement et de soins)



4

Je peux à tout moment consulter les  
réponses des établissements, les  
accepter ou les refuser.



Depuis mon domicile, je peux  
envoyer, modifier et actualiser mon  
dossier.



2

Je peux compléter une  
demande d'inscription  
en ligne



3

Je déclare mon médecin traitant pour  
qu'il complète le volet médical de mon  
dossier d'inscription



Grâce à l'annuaire,  
je peux...

- visualiser les maisons de  
retraite à proximité de mon  
domicile ou d'une zone  
géographique de mon choix
- affiner ma recherche pour  
trouver un établissement  
répondant à mes besoins  
(budget, type d'hébergement,  
prestations de soins...)

## VIA TRAJECTOIRE.FR



\* EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées  
dépendantes,  
EHPA : Établissement d'hébergement pour personnes âgées,  
USLD : Unité de soins de longue durée  
AJ : Accueil de jour  
HT : Hébergement temporaire